



INFO-PARENTS École le Bois-Vivant Octobre 2020

MOT DE LA DIRECTION

Bonjour Chers Parents,

En ce beau début d'octobre tout en couleur, je voulais vous féliciter pour votre implication et votre vigilance en ce qui concerne les consignes demandées.

De notre côté, à l'école, tout se passe bien. L'équipe école à tout mis en œuvre pour le bon fonctionnement dans chaque groupe afin que tous et chacun y soit gagnant.

Continuons ensemble à travailler pour le bien-être de nos élèves.

Steve Arsenault, directeur

Jonathan Fyfe, directeur adjoint

RAPPEL IMPORTANT

Nous vous rappelons que le masque est obligatoire en tout temps pour tous les visiteurs à l'intérieur de l'école, ainsi que la désinfection des mains. Il est aussi important de signaler votre présence à la secrétaire lorsque vous entrez dans l'école, pour qu'elle puisse inscrire votre nom dans le registre de présence. Merci de votre habituelle collaboration.

DATES À RETENIR

- 5 octobre, journée pédagogique pour tous.
- 9 octobre, Vendredi maternelle congé
- 12 octobre, congé férié
- 28 octobre, Journée pédagogique complète pour le primaire
- 28 octobre, PM pédagogique secondaire
- 13 et 27 octobre, PM congé secondaire

Transport scolaire



Rappel Important dans les autobus

Étant donné la situation de Covid, Il y a des nouvelles normes à respecter dans les autobus scolaires.

- Les élèves de 5^{ième} année et plus se doivent de porter en tout temps le masque dans l'autobus.
 - Il est important de respecter la place qui leur a été assigné par le chauffeur au début de l'année et ce jusqu'à la fin de l'année.
 - Le lavage de main est obligatoire quand l'enfant rentre dans l'autobus. Pour faciliter et accélérer cette étape, il serait préférable que l'enfant ait les mains vides, donc le plus possible le matériel est mis dans son sac à dos.
- Merci de bien vouloir en parler avec votre enfant afin d'accélérer le processus d'entrée dans l'autobus s.v.p.

Assurances/Frais chargés pour ambulance

Le centre de service scolaire René Lévesque n'assure pas les élèves qui fréquentent ses écoles contre les risques d'accident. C'est pourquoi nous vous conseillons de vous prémunir d'une police d'assurance personnelle si vous voulez que votre enfant soit assuré.

De plus, advenant le cas où nous devons appeler une ambulance pour votre enfant, les frais vous seront facturés.

Absences

Vous devez motiver l'absence de votre enfant en laissant un message dans la boîte vocale prévue à cet effet au 418-392-4350 option 1, sans quoi vous recevrez un appel de la secrétaire.

Si votre enfant fréquente le service de garde, Vous devez également informer la responsable à ce numéro en choisissant l'option 2.

Au centre de service scolaire René-Lévesque, pour les absences de plus d'une semaine, les parents doivent faire une demande écrite à la direction de l'établissement en précisant la date de départ et la date de retour. Un formulaire est disponible à cet effet au secrétariat de l'école.

RETARD

Tous les élèves qui sont en retard doivent obligatoirement passer à la réception avant d'aller en classe puisque les absences sont informatisées.

PIÉTONS/CYCLISTES

Lorsque votre enfant se déplace à pied ou à vélo pour venir à l'école, Il est important qu'il emprunte la piste cyclable et qu'il range son vélo dès son arrivée dans le support à vélo.

Pour assurer la sécurité des enfants, nous recommandons fortement le port du casque.

Il est à noter que la surveillance est assurée par les enseignants à compter de 7h50 le matin et 12h56 le midi. Les élèves doivent donc arriver à ces heures. De plus, il est important de préciser que l'école n'est pas responsable des bris ou des vols.

De plus, nous vous suggérons de discuter avec votre enfant des règles de sécurité à suivre afin d'adopter un comportement sécuritaire sur la route.



Bon mois d'octobre à tous